



PREREQUIS/PUBLIC

- Aucun prérequis.
- Personnel devant mettre en place le DUERP de son entreprise.

DUREE

14 heures (2 jours)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, échanges d'expérience, analyse de situations de travail, étude de cas concrets en sous-groupes.
- Matériel : guide d'aide à l'élaboration du DUERP, protocoles de sécurité, plan de prévention, fiches entreprises, fiches métiers, déclarations AT/MP.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- QCM.
- Construction d'outils (grille d'analyse, démarche d'évaluation des risques, plan d'actions et tableau de bord).

OBJECTIFS

- Maitriser les obligations réglementaires en Santé et Sécurité au Travail.
- Identifier, évaluer et hiérarchiser les risques professionnels de l'entreprise.
- Formaliser le Document Unique et le plan d'actions.
- Suivre la mise en place des actions et mettre à jour le DU.

PROGRAMME DE FORMATION

1) LES ENJEUX DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

- Les enjeux humains et financiers
- Les enjeux réglementaires

2) LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Généralités
- Les risques professionnels
- Les mesures et moyens de prévention associés



3) LA DEMARCHE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- L'évaluation des risques professionnels
- Le document unique
- La pénibilité

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 12 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : pas de session inter.

ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.

TAUX DE REUSSITE

100%

TAUX DE SATISFACTION

97%